

Demain l'Université de Strasbourg

Comité de pilotage

Relevé de décisions et de discussions Comité de Pilotage du 21 avril 2008

Etaient présents lors de la séance :

ULP : Alain Beretz, Emmanuel Caillaud, Jean Deroche, Sylvie Lefèvre-Dalbin

UMB : Bernard Michon, Christian Civardi, Michel Deneken, Jacqueline Igersheim, David Peil

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Frédérique Granet, Laure Jean-Pierre, Eric Pimmel, Yves Strickler, Claudine Wernert

PUES : Robert Loye

IUFM : Jean-Claude Bove, Michel Herr

Inter-U : Anne Goudot

Expert extérieur : Josette Soulas

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteurs : Josette Soulas et Anne Goudot

1 – Relevé de décisions

1.1 Points divers

1.1.a. Bilan de la réunion DGES du 10 avril

La délégation de la DGES (Eric Affolter et Marie-José Moreno) accompagnée par Françoise Bévalot, conseillère d'établissement, a pris acte de l'avancement de la démarche.

Cette visite a permis de préciser les nouvelles modalités d'habilitation de l'offre de formation : les navettes seront supprimées, la DGES s'appuyant sur les résultats d'évaluation de l'AERES.

En matière de recherche, les rapports de l'AERES remontent progressivement, université par université. Ils donnent lieu à des réponses sur les mêmes bases.

1.1.b Recrutement du Cabinet Conseil en ressources humaines et du programmiste

Après un avis unanime du jury chargé d'examiner les réponses à l'appel d'offre, trois cabinets ont été retenus :

- ▶ Deloitte
- ▶ IBM
- ▶ Voirin

In fine c'est le Cabinet Deloitte qui a emporté l'adhésion du jury. Celui-ci était composé des secrétaires généraux, d'Hugues Dreyssé, vice-président Ressources humaines de l'ULP et de Josette Soulas.

La commission des marchés se réunira le 23 avril pour formaliser ce choix. Le Cabinet pourrait engager la première phase de son offre début mai. Il aura dans un premier temps à expertiser les travaux réalisés sur l'organisation administrative de l'Université de Strasbourg, puis à accompagner les mouvements de personnels susceptibles de changer de poste dans la nouvelle configuration des fonctions de gestion et d'appui aux missions. Le Cabinet Deloitte se verra remettre tous les travaux réalisés, validés par les Présidents et le comité de pilotage.

Pour le programmiste, une candidature (sur 3) se dégage.

1.1.c Formation AMUE

Le 22 avril, une journée sera consacrée à une formation AMUE, animées par Sybille Rochas et Yves Lespagnol.

De 10h30 à 12h30 : Gouvernance

De 14h à 16heures : deux ateliers :

- ▶ organigramme
- ▶ conduite du changement

La liste des participants est acceptée par les présidents.

1.1.d Préparation des missions de consultance de l'EUA

Le tableau d'organisation de ces missions, donné en annexe 1, est validé, avec les modifications suivantes :

- ▶ Gestion financière : ajouter JM Jelsch à la liste des interviewés
- ▶ TICE au service de la formation et de la recherche : le Président associé sera B. Michon, les vice-présidents Recherche seront associés
- ▶ Fundraising : La question sera suivie par Florence Benoit-Rohmer et le groupe piloté par P. LLerena sera associé. (suivi par Sylvie Lefèvre)

1.1.e Rapprochement des conseils, pré-constituante

- ▶ Les Présidents prépareront la mise en place de l'Assemblée constituante en réunissant d'ici la fin juin les 3 CA actuels pour les informer de l'avancement du projet.
- ▶ Une réunion commune des 3 CS aura lieu le 21 mai prochain, et les CEVU ont également cette perspective, mais encore sans date.
- ▶ Les Présidents souhaitent disposer d'un programme global pour la période mai/septembre.

1.2 Examen du portefeuille de projets

Une nouvelle version du portefeuille de projets (correspondant au chantier « Poursuite du rapprochement ») simplifiée par rapport à la version discutée le 17 mars en comité de pilotage, est présentée par A. Goudot. La structure de classement des projets est approuvée. En complément, il est demandé à A.G de faire apparaître dans le schéma, pour une meilleure visibilité d'ensemble, des « lots » de projets apparentés.

Pour chaque projet, les participants identifient un responsable politique et un chef de projet opérationnel. Les présidents soulignent qu'ils souhaitent que les étudiants soient davantage associés aux travaux sur le domaine « vie universitaire ». Ils suggèrent que la charge de mission TICE soit confiée à Marc Aoun.

La version du portefeuille de projets donnée en Annexe 2, validée par les présidents, fait apparaître les lots de projets et inclut les noms des responsables identifiés.

Il est convenu que ce portefeuille sera envoyé à chacun des responsables concernés, accompagné d'une lettre des présidents. La cellule de coordination invitera ensuite ces responsables à proposer chacun leur lettre de mission. Les lettres de mission collectées seront examinées par le bureau restreint du CP, avant validation par les présidents.

1.3 Point sur la mission confiée à David Peil sur la fonction d'appui à la mission Formation

Le diaporama présenté par D. Peil est donné en Annexe 3. Les présidents prennent acte de ce bilan d'étape.

1.4 Action pilote Communication

Les présidents approuvent la démarche proposée pour mettre en œuvre la communication Université de Strasbourg (Voir la liste des documents présentés en Annexe 4). Ils demandent que leur soit présenté, sous un mois, un plan de communication affiné et chiffré. Ils souhaitent également que soit élaborée une note permettant de tirer des enseignements pratiques du regroupement qui s'est opéré.

1.5 Schéma d'organisation global pour l'Université de Strasbourg

Sont présentés au comité de pilotage une note de synthèse, un questionnaire à l'intention des composantes, ainsi qu'un projet de schéma d'organisation par grand pôle (voir Annexe 5).

Les présidents approuvent globalement la démarche décrite dans la note de synthèse, et reposant sur les grands principes suivants :

- ▶ la nécessité de distinguer les différents acteurs composant l'Université de Strasbourg tels qu'approuvés à ce stade du projet : l'inscription dans la logique LRU, une présidence stratégique, des composantes et unités de recherche maintenues sous leur forme actuelle, des collègiams, qui ne sont pas des structures de gestion.
- ▶ L'ensemble de ces acteurs a la charge de porter l'ambition que le projet d'établissement commun assigne à l'Université de Strasbourg : rayonner sur la scène universitaire européenne et mondiale, par son attractivité pour les étudiants et les chercheurs, la qualité de sa recherche et de ses formations.
- ▶ La mise en œuvre se fera en appui sur les composantes, ce qui pourrait se traduire par un dialogue de gestion sous la forme de contrats Centre/composantes (Objectifs/moyens/résultats), adapté aux statuts et spécificités variées de celles-ci.
- ▶ Cette politique comprend un volet d'incitation aux mutualisations de gestion selon des logiques non disciplinaires (sites).
- ▶ Les modalités d'organisation prennent en compte les pré-requis LRU.

Il est convenu que le questionnaire proposé pour envoi aux composantes sera amélioré. Ce questionnaire vise à mieux connaître les composantes, en vue de mettre en œuvre une politique de contractualisation interne.

La note de synthèse, le projet de schéma d'organigramme par grand pôles et le questionnaire destiné aux composantes et unités de recherche remanié, seront transmis au cabinet Deloitte dès le début de sa mission. Le 8^{ème} pôle évoqué, « accompagnement des collègiams » sera supprimé. Cette fonction d'accompagnement pourrait prendre la forme d'un service pour la durée du contrat 2009-2012.

2 – Relevé de discussions

Le Comité de Pilotage a évoqué les points suivants :

- ▶ Les réponses aux remarques de l'AERES sur les projets de recherche se font établissement par établissement. Y aurait-il un intérêt à rechercher une vision d'ensemble associant les vice-présidents CS ? Les 3 conseils se réuniront ensemble le 21 mai
- ▶ Préparer les entretiens avec les consultants EUA ? Ne pourrait-on anticiper sur la mise en place d'une forme d'audit interne ? (voir site université de Genève)

- ▶ L'examen des programmes de l'AP Communication amène à se poser la question de la relation Programmes/moyens. Faut-il limiter les programmes, déployer plus de moyens (la ressource humaine est limitée), externaliser certains programmes ? L'intérêt du mode projet détaillé est de permettre les arbitrages.
- ▶ Devant l'impossibilité de traiter la dernière question inscrite à l'OJ : arbitrages pour préparer le budget 2009 de l'Université de Strasbourg, les présidents souhaitent que soit recherchée une méthode qui, sans réduire la qualité de l'instruction des dossiers, permette de mettre en cohérence, ordre du jour et durée prévue. Des propositions seront faites par Josette Soulas.